

SIVOM DU HAUT COMMINGES
17 avenue de Luchon
31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2025 / 33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour le Comité Syndical du 26 Mai, le Comité Syndical a été convoqué une nouvelle fois.

Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

OBJET : Budget COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS – Ouverture de contractualisation à l'ensemble des éco-organismes pour les articles de bricolage, jardinage et versements de soutiens financiers

L'an deux mille vingt cinq

Le 02 Juin

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA – Mme AUBAN - M. BERRE – M. CORTESOGNO – Mme CLEMENT - Mme EXPOSITO – M. THOUVENOT – M. PLANAS – Mme MERIC - M. HERVAS – M. MORLIERE - M. COLLA – Mme GEVREY - M. Serge LARQUÉ – M. PUIGDELLOSAS – M. BORDERES – M. Alain LARQUÉ – M. CARCY – Mme CASTEX – M. BEYT – M. THEBE – Mme FAURE – M. RENAUD – Mme GUERS - M. BISTOLFI – M. GAMBONI – M. PRAT - Mme VIGNEAUX – Mme NAIGEON – M. ESTRADE – M. MORERE – M. SALES – Mme WINTERSTEIN – M. TIESSE – M. SAULNERON – M. DESERT-LACAY – Mme ECHEVARNE – M. PUYOL – M. SERRANO – Mme TORRES – Mme TOUZAN – Mme VIVOT – Mme MARTIN – M. SEMENZATO – M. DEU – M. VERDIER – M. PICOT – Mme MICHEL-MARTINEZ – M. GAVENS – M. ALOS-MORENO – M. CARRERA – M. BOUCHE – Mme Joëlle FORTASSIN – M. SAVAZZI – M. DOUCET – M. BENVENITO – Mme OUSSET – M. RIBES – M. MIGLIAVACCA – M. BARON – Mme CARDAILLAC – M. CARDAILLAC – Mme SABATIER – M. DUBOUX – M. LEQUIEN – M. BARTHE-FORTASSIN – Mme Ginette BARTHE-FORTASSIN – M. CAVANAC – M. DURAN – M. LOUSTAU – M. PONNEAU – Mme DUBOIS – Mme BACHY – M. PEREZ – M. DEMANGE – M. SOST – M. IBOS – Mme BOSC – M. PORTE

Procurations :

Mme Marie-France FAVAREL donne procuration à M. Patrick SAULNERON
M. Guy CASTEX donne procuration à M. Didier BORDERES
M. Daniel SARRAUTE donne procuration à Mme Jocelyne VIVOT
M. Stéphane SANS donne procuration à Mme Nadine TOUZAN
M. Jean-Paul SALVATICO donne procuration à M. Fernand BEYT
M. Jean SAINT-GERMES donne procuration à M. Alain CORTESOGNO
Mme Evelyne LOUGE donne procuration à M. MORERE
M. Christian FRATUS donne procuration à M. Serge COLLA
M. Régis MARTINEZ donne procuration à Mme Amandine GEVREY
Mme Claudine DUHALDE donne procuration à M. Christian PUYOL
Mme Hélène CEAGLIO donne procuration à M. Georges SERRANO
Mme Bénédicte GAYON donne procuration à Mme Marie-Hélène TORRES
M. Serge MARY donne procuration à M. Olivier CARCY
Mme Mélody LARQUÉ donne procuration Mme Anne-Marie ECHEVARNE
M. André SABADIE donne procuration Mme Denise VIGNEAUX
Mme Emilienne BRAVO donne procuration à M. Jean VERDIER
M. Jean-Yves ARNE donne procuration à M. Serge PICOT
M. Jean-Yves LEQUIEN donne procuration à Mme Isabelle SOULÉ
M. Jean-Pierre LAMOLE donne procuration à M. Louis BARTHE-FORTASSIN
M. Vincent GOSSELIN donne procuration à M. Jean-Paul CAVANAC
Mme Claudine GERLAND donne procuration à M. André DURAN
Mme Peggy VIVES donne procuration à M. Jean-Claude PEREZ
Mme CUCULIERE donne procuration à M. Roman DEMANGE

Date de convocation : 26/05/2025

Monsieur Jacques RENAUD a été élu secrétaire.

Monsieur le Président rappelle la délibération n°031-243100328-20221117-2022_34-DE, par laquelle un contrat territorial a été établi pour la période 2022-2027 pour la collecte des Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ) par l'éco-organisme Eco-Maison et le versement de soutiens financiers.

D'autres éco-organismes s'étant positionnés sur la filière (*par exemple VALOBAT*), le Président demande de voter l'ouverture de la contractualisation à l'ensemble des éco-organismes agréés pour la collecte des ABJ et le versement de soutiens financiers.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité l'ouverture de la contractualisation à l'ensemble des éco-organismes agréés pour la collecte des ABJ et le versement de soutiens financiers.

Vote : 102 Présents : 79 Pour : 102 Contre : Abstentions :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

LARQUÉ Serge

